

DÉPÔT PATRONAL

GRILLE DE CORRECTION



Nom : Comité patronal de négociation des collèges (CPNC)

Corrigé par : Syndicat du personnel enseignant du Cégep de Sherbrooke (SPECS-CSN)

Connaissances générales	Résultat /10
La partie patronale comprend que les conditions de travail des enseignantes et des enseignants sont aussi les conditions d'apprentissage des étudiantes et des étudiants.	
Par son dépôt, la partie patronale reconnaît, tout comme les enseignantes et les enseignants de cégep, la nécessité d'ajouter des ressources dans le réseau collégial.	
De manière générale, le dépôt patronal se soucie de la pérennité du réseau collégial et de la consolidation de sa mission sur l'ensemble du territoire du Québec.	
À travers son dépôt, on sent que la partie patronale veut améliorer les conditions de travail des enseignantes et des enseignants.	

Connaissances spécifiques	Résultat /10
La partie patronale accorde de l'importance aux conditions de travail des enseignantes et des enseignants précaires.	
La partie patronale reconnaît les conditions de travail médiocres à la formation continue.	
La partie patronale comprend que la tâche enseignante s'est alourdie lors des dernières années.	
La partie patronale démontre qu'elle reconnaît la compétence et le professionnalisme des enseignantes et des enseignants.	
La partie patronale reconnaît explicitement notre autonomie professionnelle et notre liberté académique.	
La partie patronale semble bien comprendre les prérogatives des comités de programmes, celles des départements, ainsi que leurs liens.	

Résultat :

/100